



Fiche de poste

Entraîneur pôle espoir

Ligue FFME AURA

Nature de l'emploi

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de la Montagne et de l'Escalade (Ligue Aura FFME) propose un contrat à durée déterminée (CDD) à temps partiel d'entraîneur pour le pôle espoir de Voiron. Le poste est à pourvoir le 25 août 2025.

Le salarié aura pour missions principales d'assurer l'encadrement sportif, le suivi et la coordination des activités liées au **pôle espoir escalade de Voiron de la ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes**, autour des sujets ci-dessous (non exhaustifs), en collaboration avec les salariés et des élus de la ligue.

Missions

Assurer l'encadrement sportif, le suivi et la coordination des activités liées au pôle espoir escalade de Voiron (en lien avec le responsable du Pôle espoir) et des équipes régionales escalade AuRA (en lien avec l'équipe d'entraîneurs de l'équipe régionale U13/U15 et U17 à U21).

1. Encadrement sportif

- Accompagner les grimpeurs(euses) vers le très haut-niveau Jeune et Senior à moyen et long terme en fonction de leur potentiel et leur projet sportif.
- Planifier, organiser et encadrer les séances d'entraînement (collectives et individualisées) du pôle espoir et des équipes régionales.
- Assurer un suivi régulier et individuel des grimpeurs(euses) pour les aider à identifier et structurer leur projet sportif.
- Préparer et accompagner les déplacements du pôle espoir sur les compétitions nationales ciblées.
- Réaliser des ouvertures de voies et de blocs adaptées aux profils jeunes à seniors, en cohérence avec les objectifs sportifs du pôle et des équipes régionales.
- Aide ponctuelle sur les compétitions escalade de la ligue (ouvertures...).

2. Suivi et coordination

- Collaborer à la gestion et au suivi du budget du Pôle Espoir et des équipes régionales : suivi des dépenses, lien avec la trésorière et la secrétaire administrative.
- Assurer la coordination avec les clubs d'origine et les familles.
- Participer activement aux réunions de travail de la Commission Haut Niveau.

- Assurer une coordination efficace et une bonne circulation des informations entre les différents intervenants, préparateur mental, médecin, kiné...
- Assurer le suivi des stagiaires (STAPS et DEJEPS) intervenants de manière régulière ou ponctuelle.
- Maintenir un lien institutionnel régulier avec la Fédération (FFME) :
- Participation aux regroupements nationaux et échanges réguliers avec les entraîneurs nationaux.
- Coordination avec le Pôle France pour l'utilisation mutualisée des infrastructures et des ouvertures proposées.

3. Communication & Partenariats

- Gérer les relations avec les partenaires privés et institutionnels du Pôle Espoir et des équipes régionales.
- Assurer la communication régulière autour des activités du Pôle Espoir et des équipes régionales.
- Les réseaux sociaux (Instagram, Facebook).
- Le site internet de la Ligue.
- Valoriser les résultats sportifs, la vie du Pôle Espoir et des équipes régionales auprès des partenaires et du public.

4. Réunions

- Participation aux réunions d'équipe salariés.
- Participation ponctuelle, suivant sujet, aux réunions ETR.

5. Autres tâches

- Toutes autres missions utiles à la ligue dans le cadre de ses compétences, en soutien aux salariés et élus.

Compétences et qualités requises

- Bienveillance envers les jeunes.
- Compréhension et connaissance du fonctionnement des jeunes sportifs.
- Maîtrise des différentes palettes de l'entraînement en escalade de bloc difficulté et vitesse.
- Capacité d'écoute et de collaboration relative au travail en équipe.
- Capacité à la communication en distinguant une communication interne et externe.
- Maîtrise des outils numériques (word, excel, power point, messagerie, réseaux sociaux).
- Connaissance du tissu fédéral et notamment du milieu de la compétition.
- Curiosité, recherches personnelles, veille stratégique et optimisation des méthodes de travail en entraînement dans un cadre national et international (en et hors escalade).
- Les diplômes requis peuvent être DESJEPS escalade, master STAPS entraînement, DEJEPS escalade, DEES escalade.

Qualifications requises

Formation : DESJEPS escalade, master STAPS entraînement, DEJEPS escalade, DEES escalade

Titulaire du permis B.

Modalités du poste

- Groupe de Classification : technicien groupe 4 ou groupe 5 de la Convention Collective National du Sport en fonction de l'expérience et de la qualification.
- Salaire à définir en fonction de l'expérience, de la qualification et du temps de travail (60 % à 80% possible), environ entre 1234 € et 1866 € brut.
- Durée de travail : entre 120 à 160 jours en temps partiel, 60% à 80% possible.
- Répartition du temps de travail : conformément à l'avenant 123 du 18 octobre 2017 relatif au forfait annuel en jours : personnel non cadre itinérant. Un programme prévisionnel semestriel sera établi. Les temps de trajet sont comptabilisés dans le temps de travail.
- Maximum de 15 week-ends travaillés par année civile.
- Les lieux de travail habituels sont le siège de la ligue Auvergne Rhône-Alpes à Voiron et l'ensemble des salles d'escalade de la région AuRA. Possibilité de télétravail (mise à disposition d'un ordinateur portable, propriété de la ligue). Déplacements courants à prévoir pour les activités de la ligue.
- Participation de la Ligue AuRA FFME au forfait téléphonique (cf. règlement intérieur salarié et financier de la Ligue).
- Frais de déplacements : déplacements domicile - siège social de la Ligue (Voiron) remboursés : prise en charge uniquement à 50% d'un abonnement au train. Tous les autres déplacements sont calculés au départ du lieu d'habitation, sur la base du taux de remboursement de la Ligue AuRA FFME (cf. règlement intérieur salarié et financier de la ligue).
- Remboursement des frais de bouche et d'hébergement (cf. règlement intérieur salarié et financier de la Ligue).
- Mutuelle, tickets restaurants, chèques vacances et équipement en matériel (cf. règlement intérieur salarié et financier de la Ligue).

Rattachement du poste

Relations hiérarchiques : président(e) de la Ligue AuRA, directeurs de la Ligue AuRA, responsable du pôle espoir.

Relations de collaborations : équipe d'encadrant du pôle espoir, entraîneur(s) de l'équipe régionale AuRA, élus de la commission haut-niveau.

Procédure de recrutement

CV + lettre de motivation à envoyer par e-mail à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes Montagne et Escalade **avant le 5 juin 2025** à :

president@ffmeaura.fr

hautniveau@ffmeaura.fr

c.bellissent@ffmeaura.fr

r.kervella@ffmeaura.fr

Les candidats retenus pourront présenter lors d'un entretien leur conception et la mise en œuvre de l'entraînement au sein de la structure pôle espoir (format au choix du candidat : oral, document écrit, vidéo-projection etc.).

Le poste est à pourvoir en date du 25 août 2025.